



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 07/05/2021  
Reçu en préfecture le 07/05/2021  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20210504-2021\_05\_084-DE

**SÉANCE DU 4 MAI 2021**

**2021-05-084 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**  
**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 28 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatre mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Philippe DURAND-TEYSSIER, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Pierre MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Paquerette PEYRIDIEUX, Jean-Jacques TALLET, Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Sébastien LABORDE, Jean-Luc DARQUEST, Marie-Sophie BERNADEAU, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Frédéric MALVILLE, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Anne-Marie PRIEGNITZ, Christophe-Luc ROBIN, François TOSI

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Laurent DE LAUNAY pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie BLANCHETON pouvoir à Patrick HUCHET, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Eléna DECOLASSE pouvoir à Jean Claude ABANADES, Julie DUMONT pouvoir à Philippe BUISSON, Hélène ESTRASSE pouvoir à Bernard BACCI, Philippe GIRARD pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Patrick JARJANETTE pouvoir à Eveline LAVAURE-CARDONA, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Laura RAMOS pouvoir à Patrick MERCIER, David RESENDÉ pouvoir à Eveline LAVAURE-CARDONA, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurent KERMABON, Marie-Claude SOUDRY pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETUDIANT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
**SUBVENTION À L'ASSOCIATION "JEUN'S ATTITUDE" AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Envoyé en préfecture le 07/05/2021  
Reçu en préfecture le 07/05/2021  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20210504-2021\_05\_084-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Jeunesse, de l'insertion, de l'attractivité du monde étudiant et de la démocratie participative,

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin 2021,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention de l'Association Jeun's Attitude en date du 13 avril 2021,

Vu l'avis de la commission Jeunesse, Insertion, Attractivité du monde Etudiant et Démocratie Participative en date du 27 avril 2021,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 26 avril 2021,

L'association Jeun's Attitude, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a pour objet de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans domiciliés sur Saint Quentin de Baron et les communes voisines autour de projets ludiques, sportifs, culturels ou éco-citoyens.

Elle a adressé une demande de subvention à La Caly au titre de son projet d'actions pour l'année 2021 et du recrutement d'un animateur.

Elle intervient sur un secteur du territoire qui n'est pas doté d'une structure à destination de la jeunesse. Ses actions doivent être en adéquation avec les objectifs que la Communauté d'agglomération du Libournais entend développer dans le cadre de sa politique jeunesse.

Elle prévoit d'organiser une formation BAFA et BNSSA, des sorties, des ateliers éco-citoyens, un mini-camp et un séjour. Elle souhaite poursuivre les ateliers d'aide aux devoirs ou encore la participation des parents aux activités de l'association.

Après en avoir délibéré,

**Et à l'unanimité (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),**

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer à l'Association Jeun's Attitude une subvention de 9 300 € au titre de l'année 2021,
- signer toutes pièces administratives et comptables relatives au versement de cette subvention, dont notamment la convention annexée à la présente délibération.

Imputations budgétaires au budget principal :

chapitre 65 - article 6574- service gestionnaire et destinataire COOR3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne

7 mai 2021

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais

